

NOTRE POSITION FINANCIÈRE A L'AVENIR.

Prenant pour base de nos calculs la dépense totale de 1881-82— (voir l'état estimatif de la dépense de cet exercice et les procès-verbaux de la dernière session de l'Assemblée législative, pages 283, 292 et 296, (version anglaise,)— nous trouvons que nous aurons à faire face, à l'avenir, à des déboursés annuels se montant à..... \$2,758,458 00

Moins toutefois les dépenses extraordinaires suivantes qui ne sauraient se répéter tous les ans, savoir :

Réparations à Spencer Wood	\$ 4,000 00
Édifices du Parlement, nivellement du Terrain	18,000 00
Dépenses extras des élections générales	33,000 00
Erection d'édifices permanents sur le terrain de l'exposition, à Montréal.....	10,000 00
TOTAL.....	\$65,000 00
Dépense annuelle, fixe, pour l'année.....	
	\$2,693,458 00
Soit en nombre rond	
	2,700,000 00

Pour faire face à cette dépense annuelle nous pouvons sûrement compter sur les revenus suivants, ainsi que l'indiquant les discours sur les finances prononcés par M. Laugel, lui-même pendant la session de 1870 et ceux pro-